

**Département de la Corrèze  
Commune de SAINT AUGUSTIN**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-131**

**Séance du 17 janvier 2025**

**Date de convocation :**

9 janvier 2025

Membres en exercice : 10

Présents : 7

Représentés : 3

Votants : 10

Exprimés : 10

Votes Pour : 10

Vote Contre : 0

Le 17 janvier 2025 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

**Présents :** Mrs Auboiroux, Broussolle, Bouillon, Maison, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie.

**Absents :** Mrs Martinie (a donné pouvoir à Marcel Auboiroux), Leclerc (a donné pouvoir à Jean-Pierre Broussolle), Mme Bourzeix (a donné pouvoir à Lucille Bénesteau)

Lucile Bénesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

**Objet : Loyers au 1<sup>er</sup> février 2025**

Dans un courrier de la préfecture reçu en date du 10 décembre 2024, les taux concernant les loyers sont de 3,26%.

Le Conseil Municipal décide les loyers mensuels suivants à compter du 1<sup>er</sup> février 2025

Logement 1 : 252,96 € + 60 € de chauffage soit 312,96 €

Logement 2 : 322,66 €

Logement 3 : 447,68 €

Logement poste : 450,00 € + 100 € de chauffage soit 550,00 €

Le Maire

M. AUBOIROUX

